



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

La période des vœux est maintenant derrière nous, mais il est toujours important de rappeler, outre mes souhaits de bonheur pour tous, que l'essentiel est que chacune et chacun d'entre vous, conserve ou retrouve la santé.

Mes pensées vont particulièrement à celles et ceux qui luttent contre la maladie.

Vivre ensemble ... le village dans la ville !

Lors de la présentation des vœux, j'ai évoqué une année 2024 riche en événements, en me projetant sur les perspectives de 2025.

Le principe central qui guide l'action de toute l'équipe municipale reste le "vivre ensemble".

Vivre "en commun", faire ensemble, se divertir ensemble, que ce soit chez soi et dans l'espace public, promouvoir les liens sociaux, c'est ce qui nous anime en permanence.

L'expression "un village dans la ville" est autant un constat qu'un objectif toujours à poursuivre.

Notre "vie commune" subit la vie urbaine (métropolitaine), l'évolution des modes de vie (impact du numérique sur les services publics, sur le commerce, le télétravail, les réseaux dits "sociaux", les nouvelles formes de loisirs, ...).

Tout cela reflète des changements de la société qui suscitent à la fois nostalgie ou questions.

Nous entendons aussi des préoccupations légitimes sur l'évolution de l'environnement du bourg mais nous apportons des réponses.

Un espace nature à proximité en projet

Notre environnement change et présente des opportunités notamment pour le développement économique, les mobilités, l'habitat, mais aussi pour la nature en ville.

Un projet de développement d'un espace naturel important de plus de vingt-cinq hectares au nord du bourg, du côté d'Hellemmes, a été validé avec Lille-Hellemmes et la Métropole.

C'est une vraie satisfaction de pouvoir imaginer l'avenir de cette plaine agricole, qui pourra remplir plusieurs fonctions visant d'abord à protéger la biodiversité mais aussi à développer des usages de jardins et de maraîchage, par exemple, ou de créer des espaces de promenade. **Tout cela participera à la lutte contre la chaleur urbaine et en favorisant le bien-être.**

Cette phase d'étude urbaine, paysagère et écologique est essentielle. Vous serez sollicités à plusieurs reprises jusqu'en mai pour donner vos idées, vos avis.

Au sein du bourg, nous avons également sanctuarisé, depuis plusieurs années, des jardins du côté du Chemin de Meurchin et de la rue Monnet, représentant près de deux hectares, y compris les jardins collectifs déjà existants.

Ces nouveaux espaces seront réappropriés progressivement dans un cadre collectif et partagé, en lien avec les associations et des partenaires.



La Réserve Communale de Sécurité Civile : une mobilisation citoyenne

Comme je l'avais annoncé lors des vœux, je lance un appel au volontariat pour mettre en place une Réserve Communale de Sécurité Civile.

Ce réseau de bénévoles, répartis sur toute la ville, aidera à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde en cas d'événement majeur.

La mission consiste à assister, aider et accompagner les personnes qui en auraient besoin soit au domicile, dans les salles d'accueil, ou de participer à des opérations matérielles d'évacuation et de sauvegarde des biens.

Si vous souhaitez en savoir davantage et si vous voulez faire partie de cette Réserve comme volontaire, rendez-vous sur le site de la ville :



www.lezennes.fr > Gestion des risques majeurs

Un dépliant d'information est également disponible à l'accueil de la mairie.



Un budget communal sous contrainte

Notre budget communal est soumis à une double contrainte : d'une part, les deux tiers de nos recettes sont figés et n'augmentent plus ; d'autre part, les effets de l'inflation de 2022 et 2023 pèsent encore car les prix des biens et des services n'ont pas vraiment baissé depuis.

Compte tenu de notre engagement municipal, nous avons fait en sorte de ne pas relever le taux de la taxe foncière bien que le contexte ait fortement évolué depuis le début de ce mandat. Cette taxe reste le seul levier fiscal depuis la suppression de la taxe d'habitation, cela est favorable pour les habitants mais pénalisant pour la commune car sa compensation n'a pas été actualisée y compris après la période d'inflation.

Nous restons fidèles à cet engagement tant que les marges de manœuvre le permettent, afin d'investir dans notre patrimoine sans compromettre la capacité d'emprunt lorsque cela sera nécessaire, dans l'attente des nouvelles recettes foncières générées par les nouvelles entreprises qui s'implantent sur la commune. **À noter que la commune n'a actuellement quasiment aucune dette.**

L'État nous impose de nombreuses contraintes, la plupart légitimes comme la réduction de nos consommations d'énergie d'ici 2030. Seulement, il ne nous donne pas les moyens d'agir et réduit volontairement nos marges de manœuvre en prélevant 2,5% de nos recettes fiscales, soit 50.000 euros par an.

Si nous soutenons la solidarité nationale, nous pensons qu'elle doit être équilibrée et juste.

Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

